

D E L I B E R A T I O N

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 04 DECEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 37

Pouvoirs : 6

Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 27/11/2023

Le 4 décembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Fabien BIHLER (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Mickaël BOUCHARD, Bruno HENRY, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Amina LEGHNIDER (Pouvoir à Patrick CHARRONDIERE), Stéphanie PALLIER (Pouvoir à David POMMIER), Sylvie PERMEZEL (Pouvoir à Didier ALBAN), Richard SIMMINI (Pouvoir à Agathe IACOVELLI).

Secrétaire de séance : Michelle NUGUET.

OBJET : CULTURE PATRIMOINE – Demande de subvention de l'Office de Tourisme Ars-Trévoux

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président chargé de la culture et de l'économie, présente l'événement culturel porté par l'Office de Tourisme Ars-Trévoux.

Cet événement consiste en l'organisation d'un spectacle de théâtre de la compagnie Baudracco « Fanny », le vendredi 1^{er} décembre, à 20h30. Le spectacle aura lieu dans la salle du Galet à Reyrieux.

L'objectif annoncé est une fréquentation d'au moins 200 personnes.

Pour mener ce projet, l'Office de Tourisme Ars-Trévoux demande le soutien de la Communauté de communes à hauteur de 5 726 euros.

M. Yves DUMOULIN souligne le rayonnement intercommunal de ce spectacle, et son adéquation avec le projet culturel de la CCDSV adopté par le Conseil communautaire du 27 janvier 2022.

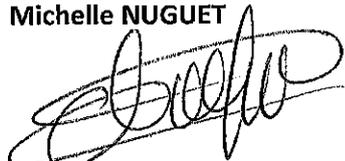
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

✓ **D'APPROUVER** la demande de subvention ;

- ✓ **DE DIRE** que le versement de cette subvention de 5 726 € est conditionné par la réalisation du spectacle qui fait l'objet de la demande de subvention ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2023.

A Trévoux, le 04/12/2023

La Secrétaire de Séance,
Michelle NUGUET



Affichage sous format électronique :

06/12/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

